

Francis MARTINET

L'IMMIGRATION ETRANGERE
DANS LA REGION DE SOUBRE
(SUD-OUEST IVOIRIEN)

Octobre 1975

INTRODUCTION

Ce rapport rend compte d'un des aspects de la création, dans la Sous-Préfecture de Soubré (canton Bakwé), à l'ouest du fleuve Sassandra, d'un "front pionnier" de colons agricoles (planteurs indépendants de café-cacao) venus de diverses régions de Côte d'Ivoire et de l'étranger. Cette zone forestière, jadis territoire de chasse des bakwé, autochtones, était demeurée, jusque dans les années 60, quasiment vierge de toute occupation allochtone.

Ce mouvement d'immigration avait été mis en évidence lors d'un recensement du canton Bakwé, effectué par A. Schwartz, sociologue de l'ORSTOM, en janvier 1971. Ce mouvement s'est, depuis, particulièrement amplifié. La population du canton a été augmentée entre 1971 et 1975 (avril) de 8395 nouveaux immigrants. Parmi ceux-ci, la proportion d'étrangers (au sens "non-ivoiriens" du terme) s'est particulièrement accrue.

Si la proportion d'allochtones baoulé dans la population totale a doublé entre 1971 et 1975, celle des étrangers a été multipliée par cinq. Ces derniers représentent maintenant près d'un quart de la population. Les baoulé, eux, atteignent 46 % (les autochtones bakwé, moins d'un cinquième).

Nous ne traiterons ici que des seuls étrangers (essentiellement des voltaïques, des maliens, des guinéens). L'étude des autres immigrants entre dans le cadre d'un programme de travail plus vaste, mis en place par A. Schwartz, concernant l'ensemble de l'immigration dans le sud-ouest ivoirien, programme auquel participent également Mlle C. Neveu, chargé de cours à Paris X et P. Léna, géographe (1).

(1) Ces études sont inscrites au programme PB V du Centre ORSTOM de Petit Bassam : "Dynamique du sous peuplement et développement dans le sud-ouest ivoiriens".

Il est apparu qu'une étude approfondie de l'immigration étrangère était nécessaire. Qui sont ces migrants ? D'où viennent-ils ? Pourquoi viennent-ils ? Quels cheminements ont-ils suivi avant de s'installer dans la forêt de Soubré ? Comment ont-ils eu accès à la terre ? Et aussi : que traduit cette immigration, comment l'interpréter ? Ce phénomène migratoire de colonisation agricole est-il en passe de se substituer progressivement aux habituelles migrations de travail des voltaïques et des maliens ? En de nombreux points, on signale une désaffection de la main-d'oeuvre étrangère pour les chantiers forestiers et les grands blocs agro-industriels (SODEPALM, SOCATCI etc...).

Nous avons suivi dans le canton Bakwé, avec A. Schwartz, en accord avec la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire, le recensement national de 1975. Nous avons pu recueillir ainsi diverses données sur cette population. Dans le même temps, toutes les pistes nouvelles ouvertes par les forestiers, au long desquelles s'étaient installées les migrants, étaient systématiquement reconnues et une carte de la localisation des campements était dressée.

Après le recensement nous sommes revenus sur le terrain pour prolonger ce premier travail par une enquête approfondie. Sur un échantillon raisonné de 100 chefs d'exploitation étrangers, nous avons procédé par interviewes, accompagnées d'un questionnaire semi-directif.

Les enquêtes de terrain se sont terminées début Septembre. Ce rapport a pour objet de présenter une information de base sur cette immigration étrangère et de proposer une première interprétation de ce phénomène migratoire.

LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE



Canton Bokwé de la sous-préfecture de SOUBRE

DEFINITIONS ET PRESENTATIONS DES RESULTATS (*)

Nous n'avons retenu ici que la population permanente, par opposition à la population non permanente, constituée par les employés des chantiers forestiers. La population permanente comprend à la fois les autochtones et les allochtones, implantés, sous la forme de villages ou de campements, d'une manière sinon définitive du moins stable :

- la population autochtone est composée de tous les ressortissants bakwé nés dans un village du canton.
- la population allochtone comprend toutes les personnes nées à l'extérieur du canton et venues s'y installer à l'occasion d'un changement de résidence. Soit :
 - les allochtones baoulé : cette distinction avait été introduite dans le recensement de 1971. Du fait de l'importance croissante de cette catégorie d'allochtones, nous l'avons maintenue.
 - les autres allochtones ivoiriens (ou "autres ivoiriens") .
Entrent dans cette catégorie tous les allochtones ivoiriens autres que baoulé. Elle comprend :
 - + les allochtones "autochtones" . Sont appelés ainsi les autochtones krou, bakwé, wané ou neyo des Sous-Préfectures voisines (San-Pedro, Sassandra, Grand-Béréby, Tabou, Grabo).

(*) Afin de faciliter la comparaison entre les recensements de 1971 et de 1975, nous avons repris, mais en distinguant les étrangers, les définitions et la présentation des résultats adoptés par A. Schwartz lors du premier recensement. (cf. A. Schwartz : Recensement démographique du canton Bakwé de la Sous-Préfecture de Soubré. ORSTOM - Centre de Petit Bassam, 1971).

+ les autres ivoiriens proprement dits
(Malinké, Guéré-Wobé, etc...).

- Les étrangers, c'est à dire les ressortis-
sants de nationalité autre qu'ivoirienne.

Dans le cadre de ce rapport nous présentons,
concernant l'immigration étrangère, trois séries de résul-
tats :

1. Des données générales tirées du recensement
(sur la population totale et les actifs mascu-
lins de 15 ans et plus) : origine ethno géo-
graphique, caractéristiques socio-démographi-
ques etc...
2. Une analyse qui portera plus précisément sur
les chefs d'exploitation (les planteurs).
3. Une étude des processus migratoires des
100 chefs d'exploitation de l'échantillon
retenu.

Les problèmes de méthode qui concernent la seconde
enquête de terrain seront évoqués à la fin de la première
partie.

Nous considérerons, selon les différents niveaux
d'analyse, les chiffres suivants (1975) :

- La population totale
du canton : 11 956 individus
- la population totale
allochtone : 9 875 individus
dont 2 889 étrangers
- les actifs masculins
allochtones de 15 ans
et plus : 3 283 individus
dont 1 171 étrangers
- les chefs d'exploita-
tion allochtones : 2 440 individus
dont 759 étrangers

- les chefs d'exploitation
mossi, senoufo maliens,
bambara, malinké maliens,
malinké guinéens : 592 individus
- les chefs d'exploitation
de l'échantillon retenu
(mossi, senoufo maliens,
bambara, malinké maliens,
malinké guinéens) : 100 individus

I. DONNEES GENERALES SUR L'IMMIGRATION ETRANGERE

1. EVOLUTION DU PEUPLEMENT

En janvier 1971, le canton Bakwé de la Sous-Préfecture de Soubré comptait 3484 habitants. L'afflux d'immigrants "spontanés" a porté la population du canton à 11 956 personnes (recensement national d'avril-mai 1975). Les allochtones sont maintenant 9 875, soit 82,6 % de la population. En 1971, ils en représentaient 42,5 %. Les nouveaux immigrants (8395) sont essentiellement des baoulé (4707) et des étrangers (2712). En ce qui concerne les étrangers, c'est l'accroissement des voltaïques qui a été le plus spectaculaire : ceux-ci sont maintenant 25 fois plus nombreux qu'en 1971. Ils représentent 12,6 % de la population (les maliens : 9,5 %). En 1971, les étrangers (177 au total) venaient de quatre pays différents (en 1975 : huit pays). Voici pour 1971 et 1975 le nombre de ressortissants de chacun de ces pays.

	<u>1971</u>	<u>1975</u>
GUINEE	72	198
HAUTE-VOLTA	59	1516
MALI	45	1146
NIGER	1	2

En 1975, rien ne laisse supposer un ralentissement du mouvement d'immigration, bien au contraire. Pour les quatre premiers mois de l'année (de janvier à avril) l'apport de nouveaux allochtones (actifs masculins de 15 ans et plus) est déjà de 675 actifs, alors qu'il a été de 544 actifs pour toute l'année 1974.

CANTON BAKWE DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE

EVOLUTION DU PEUPLEMENT

TABLEAU D'ENSEMBLE

JANVIER 1971 - AVRIL 1975

Nature	Janvier 1971		Avril 1975	
	Effectifs	%	Effectifs	%
POPULATION AUTOCHTONE	<u>2 004</u>	<u>57,5</u>	<u>2 081</u>	<u>17,4</u>
- Bakwé	2 004	57,5	2 081	17,4
POPULATION ALLOCHTONE	<u>1 480</u>	<u>42,5</u>	<u>9 875</u>	<u>82,6</u>
- Baoulé	819	23,5	5 526	46,2
- Autres ivoiriens	484	13,9	1 460	12,2
- Etrangers	177	5,1	2 889	24,2
TOTAL CANTON	<u><u>3 484</u></u>	100,0	<u><u>11 956</u></u>	100,0

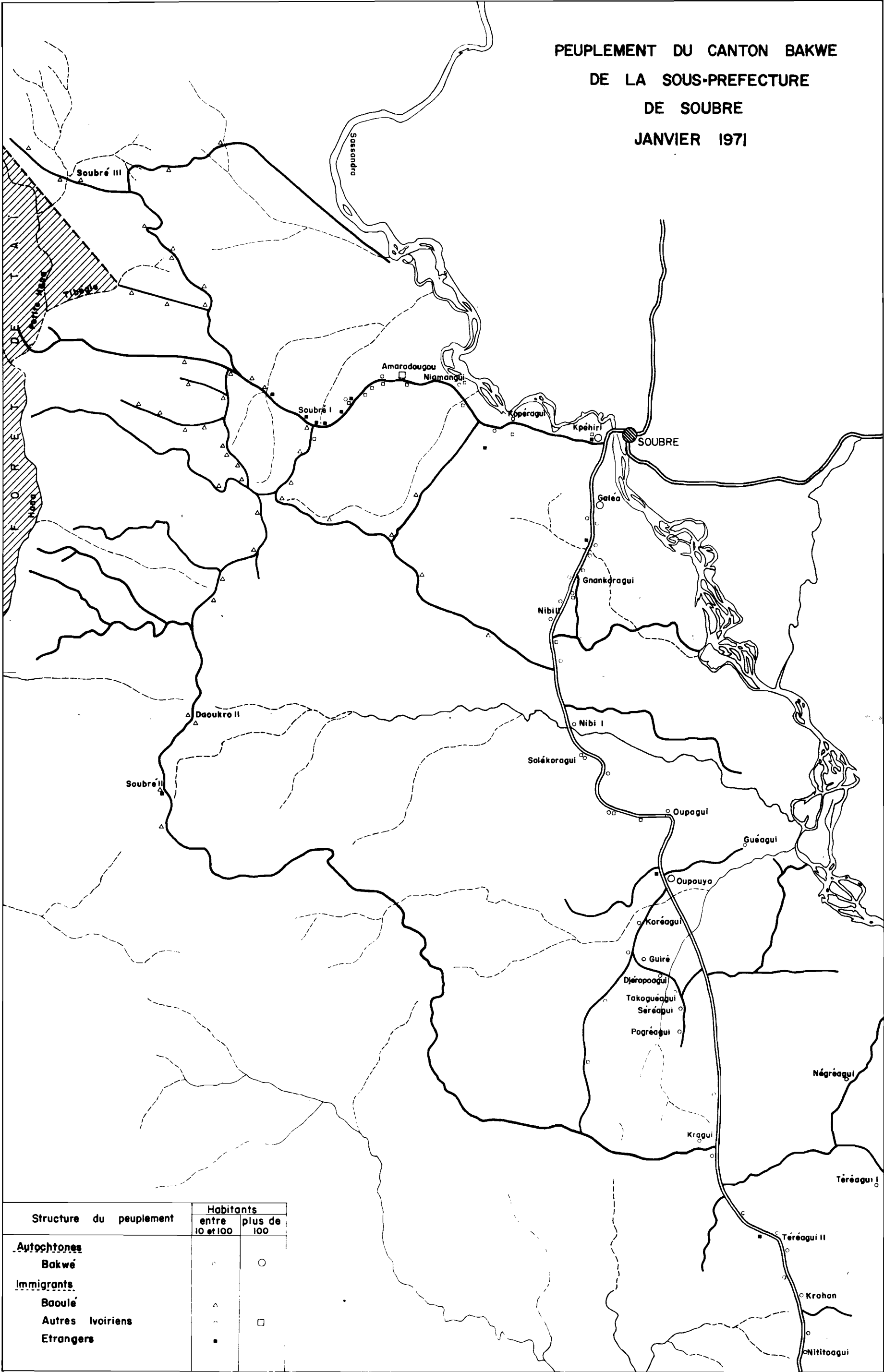
A partir de la localisation des campements et des pistes effectuée lors des recensements de 1971 et 1975, deux cartes au 1/50 000 ont été établies. Elles montrent l'évolution du peuplement du canton et la densité de ce peuplement. Quatre catégories étaient distinguées : bakwé, baoulé, autres ivoiriens, étrangers. La densité du peuplement sur ces cartes est indiquée par des points, chaque point représentant 10 habitants. Nous reproduisons ici ces cartes à l'échelle 1/200 000 en ne faisant figurer que deux indications de densité : entre 10 et 100 habitants, plus de 100 habitants. Elles permettent, en particulier, de présenter le mode de projection dans l'espace des différents groupes : quelques gros villages ou campements où, généralement, différentes catégories cohabitent, et une multitude de petits campements (nous examinerons plus loin, en détail, la structure des implantations).

Entre 1971 et 1975 de nouvelles pistes forestières ont été ouvertes. Immédiatement des allochtones se sont installés, en ordre dispersé, à proximité de leurs champs. Ceci est surtout le fait des baoulé et de quelques étrangers (mossi, en particulier).

On peut distinguer 3 grands secteurs d'implantation : la route Soubré - San Pedro, du Nord au Sud : la route d'accès au chantier forestier SIFCI (Soubré I) : et la série de pistes orientée vers la forêt de TAI. La piste qui part de Touagui II (appelé encore Kragui en 1971) a été investie par des mossi dont une majorité provient d'un même lignage d'origine.

L'implantation la plus importante est Amaradougou (du nom d'Amara, son fondateur, un malinké d'Odienné). En 1971, elle comprenait 178 habitants. Il y en a maintenant 920. Les maliens sont majoritaires (423). Puis viennent les "autres ivoiriens" (347). On trouve aussi des voltaïques (101).

PEUPLEMENT DU CANTON BAKWE
DE LA SOUS-PREFECTURE
DE SOUBRE
JANVIER 1971



Sources: Recensement ORSTOM Janvier 1971

Echelle 1/200 000



En général les "autres ivoiriens" et les étrangers préfèrent se regrouper dans des implantations d'une certaine taille. Parmi les étrangers seuls les mossi se partagent assez bien entre les petits et les gros campements. La plus grosse implantation de voltaïques est à Soubré I (302 voltaïques, pour la plupart des mossi).

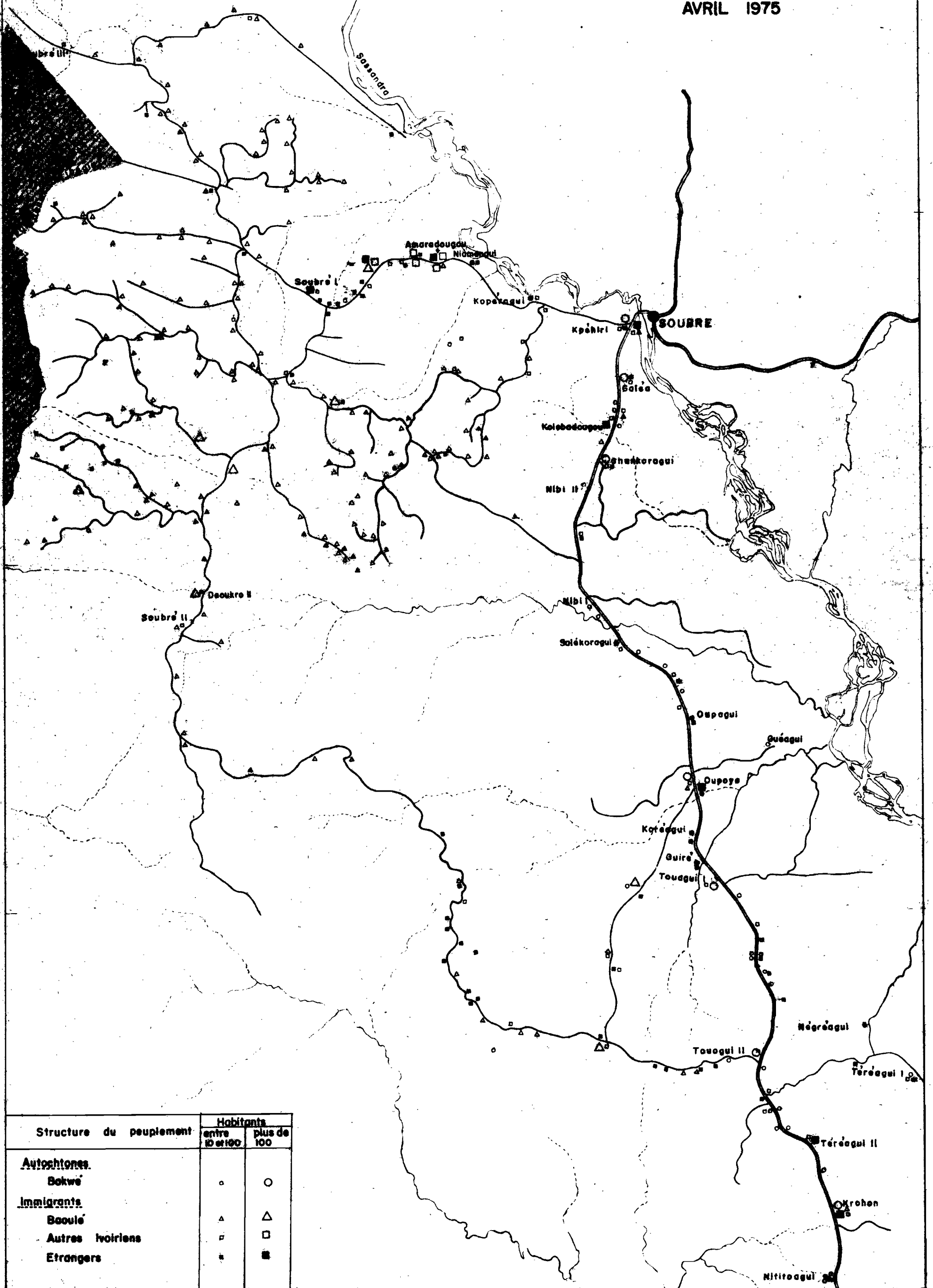
Les baoulé, malgré leur nombre (5526), ont plutôt adopté une tactique de la "dispersion". On ne trouve, en 1975, que cinq campements possédant un effectif de plus de 100 baoulé.

Les autochtones, dont la population est stagnante (2004 personnes en 1971, 2081 en 1975), ne possédaient, en 1971, que 3 villages avec un effectif bakwé dépassant 100 individus. Depuis, certains villages se sont regroupés : Djéropoagui et Takoguégui en Touagui I ; Séréagui, Pogrégui et Kragui en Touagui II.

Sept groupements (ou tribus) bakwé se répartissent maintenant en 20 villages, pour la plupart échelonnés le long de la route Soubré-San-Pedro. C'est sur les terroirs de ces villages bakwé que les immigrants se sont installés.

Au total, nous avons décompté 323 villages ou campements. Sur ces 323 implantations, il n'y en a que 18 où des autochtones ne cohabitent pas avec des allochtones.

PEUPLEMENT DU CANTON BAKWE
DE LA SOUS-PREFECTURE
DE SOUBRE
AVRIL 1975



Sources: ORSTOM d'après
Recensement National Avril 1975

Echelle 1/200 000

0 10 km

2. ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE DES IMMIGRANTS

Les allochtones appartiennent à 40 ethnies différentes et ressortissent de 9 nationalités. Parmi ces allochtones, 70,7 % sont ivoiriens, 29,3 % sont étrangers. Chez les ivoiriens l'ethnie la mieux représentée, après les baoulé (56 % des allochtones) est l'ethnie malinké, avec 8,6 %. Ensuite viennent les guéré-wobé, avec 2,1 %, et les senoufo (et assimilés : djimini, tagouana). D'autres ethnies de Côte d'Ivoire ne dépassent pas la centaine d'individus : yacouba, bété, gourou etc...

Chez les étrangers, l'ethnie majoritaire est l'ethnie mossi (43,6 % des actifs étrangers, 15,5 % des actifs allochtones). Les bambara viennent en deuxième position (22 % des actifs étrangers, 7,8 % des allochtones.

80,3 % des voltaïques sont des mossi. 55,6 % des maliens sont des bambara.

Les malinké, répartis en malinké maliens et malinké guinéens comptent 84 individus. Ils sont majoritaires parmi les guinéens. Viennent ensuite les senoufo (98) représentés chez les voltaïques et surtout chez les maliens (senoufo et senoufo-minianka). Les peulh, comme d'autres ethnies encore (samogo, bobo non précisés) proviennent de plusieurs pays. Ils totalisent 95 individus.

Les autres ethnies comptent une vingtaine ou moins d'une vingtaine d'individus.

Enfin, depuis 1971, le Togo, le Libéria, et le Nigéria ont quelques ressortissants.

POPULATION ALLOCHTONE : ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE
TABLEAU D'ENSEMBLE

Pays et ethnie d'origine	Effectifs	
	CA	%
1. COTE D'IVOIRE	<u>6 986</u>	70,7
A. BAOULE	<u>5 526</u>	56,0
B. AUTRES ALLOCHTONES	<u>1 460</u>	14,7
- Allochtones "autochtones"	10	0,1
- Malinké	856	8,6
- Guéré - Wobé	211	2,1
- Senoufo et assimilés	159	1,6
- Yacouba	98	1,0
- Bété	87	0,9
- Gouro	17	0,2
- Divers	22	0,2
2. ETRANGER	<u>2 889</u>	29,3
- Haute-Volta	1 516	15,4
- Mali	1 146	11,6
- Guinée	198	2,0
- Togo	9	0,1
- Nigéria	7	0,07
- Libéria	6	0,06
- Dahomey	3	0,03
- Niger	2	0,02
- indéterminés	2	0,02
TOTAL	<u>2 875</u>	100,0

ETRANGERS : ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE

TABLEAU DE DETAIL

Pays et ethnie d'origine	Effectifs (*)	
	CA	%
HAUTE VOLTA	<u>636</u>	<u>54,3</u>
- Mossi	511	43,6
- Senoufo	25	2,1
- Gourounsi NP	22	1,8
- Dafing	20	1,7
- Boussanga	16	1,3
- Samogo	12	1,0
- Peulh	7	0,5
- Bobo NP	4	0,4
- Karaboro	4	0,4
- Gourmantché	3	0,3
- Gouin	3	0,3
- Ko	2	0,2
- Dagari	2	0,2
- Ble	2	0,2
- Tourka	1	0,1
- Kado (Dogon)	1	0,1
- Indéterminé	1	0,1
MALI	<u>464</u>	<u>39,6</u>
- Bambara	258	22,0
- Senoufo et Senoufo-Minianka	73	6,2
- Peulh	72	6,2
- Malinké	38	3,2
- Marka (Sarakolé)	18	1,5
- Samogo	3	0,3
- Bobo NP	2	0,2
GUINEE	<u>64</u>	<u>5,4</u>
- Malinké	46	3,9
- Peulh	16	1,3
- Guerze	2	0,2
NIGER	<u>2</u>	<u>0,2</u>
- Djerma	2	0,2
TOGO	<u>2</u>	<u>0,2</u>
- Ewe	2	0,2
LIBERIA	<u>2</u>	<u>0,2</u>
- Krou	2	0,2
NIGERIA	<u>1</u>	<u>0,1</u>
- Urhobo	1	0,1
TOTAL	<u>1 171</u>	<u>100,0</u>

(*) Actifs masculins de 15 ans et plus

3. STRUCTURES DES UNITES DE RESIDENCE

a) Constitution

Avant 1960, l'implantation allochtone est inexistante ou presque. En 1961 et 1962 arrivent quelques étrangers. (Le tout premier étranger, un malinké guinéen, s'est installé en 1957). L'immigration commence vraiment en 1965 avec l'arrivée de 17 actifs allochtones (baoulé, autres ivoiriens et étrangers) et aussi la fondation de ce qui allait devenir un véritable village : Amaradougou.

En 1971, on constate déjà que le mouvement s'est accéléré. Mais c'est l'année 1972 qui voit le début de l'immigration massive : 319 actifs (136 seulement en 1971). Trois ans après le nombre des allochtones aura triplé.

1972 voit aussi l'arrivée en masse des voltaïques et des maliens : 53 mossi, 24 bambara.

En 1974 et 1975, 282 actifs mossi se sont installés (soit 55,1 % des effectifs mossi) et 148 bambara (soit 57,3 % des effectifs bambara).

RYTHME D'IMPLANTATION DES ALLOCHTONES (*)

TABLEAU D'ENSEMBLE

Année d'arrivée	Baoulé		Autres allochtones ivoiriens		Etrangers		Total		Total cumulé	
	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	%	CA	%
1960 et avant	2	2	7	7	4	4	13	0,4	13	0,4
1961					3	7	3	0,1	16	0,5
1962					1	8	1	0,1	17	0,6
1963			2	9	1	9	3	0,1	20	0,7
1964			3	12	1	10	4	0,1	24	0,8
1965	2	4	8	20	7	17	17	0,5	41	1,3
1966			5	25	7	24	12	0,4	53	1,7
1967	4	8	4	29	9	33	17	0,5	70	2,2
1968	26	34	17	46	6	39	49	1,5	119	3,7
1969	20	54	18	64	7	46	45	1,4	164	5,1
1970	63	117	33	97	18	64	114	3,5	278	8,6
1971	77	194	27	124	32	96	136	4,1	414	12,7
1972	127	321	72	196	120	216	319	9,7	733	22,4
1973	146	467	63	259	177	393	386	11,7	1119	34,1
1974	144	611	51	310	349	742	544	16,6	1663	50,7
1975 (4 mois)	251	862	103	413	321	1 063	675	20,5	2 338	71,2
N P	785	1 647	52	465	108	1 171	945	28,8	3 283	100,0
TOTAL	1 647	1 647	465	465	1 171	1 171	3 283	100,0	3 283	100,0

(*) Actifs masculins de 15 ans et plus.

RYTHME D'IMPLANTATION DES ETRANGERS

TABLEAU D'ENSEMBLE

(actifs masculins de 15 ans et +)

Année d'arrivée	Haute Volta		Mali		Guinée		Niger		Togo		Libéria		Nigéria		TOTAL	
	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC
Avant 1960	2	2			2	2									4	4
1961	1	3	1	1	1	3									3	7
1962	1	4	-	-											1	8
1963	-	-	-	-	1	4									1	9
1964	-	-	-	-					1	1					1	10
1965	4	8	2	3	1	5									7	17
1966	3	11	4	7											7	24
1967	5	16	3	10	1	6									9	33
1968	3	19	1	11	1	7					1	1			6	39
1969	3	22	2	13	2	9									7	46
1970	10	32	3	16	5	14									18	64
1971	17	49	13	29	2	16									32	96
1972	71	120	43	72	6	22									120	216
1973	88	208	76	148	12	34							1	1	177	393
1974	172	380	160	308	17	51									349	742
1975 (4 mois)	177	557	130	438	12	63	1	1			1	2			321	1 063
N P	79	636	26	464	1	64	1	2	1	2					108	1 171
TOTAL	636	636	464	464	64	64	2	2	2	2	2	2	1	2	1 171	1 171

RYTHME D'IMPLANTATION DES ETRANGERS - TABLEAU DE DETAIL

(actifs masculins de 15 ans et plus)

Année d'arrivée	HAUTE VOLTA														MALI						GUINEE		NIGER	TOGO	LIBERIA	NIGERIA	T O T A L						
	MOSSI	SENOUFO	GOUROUNSI	DAFING	BOUSSANGA	SAMOGO	PEULH	BOBO	KARABORO	GOURMANTCHE	GOUIN	KO	DAGARI	BLE	TOURKA	KADO	INDETERMINE	BAMBARA	SENOUFO	PEULH	MALINKE	MARKA	SAMOGO	BOBO	MALINKE	PEULH		GUERZE	DJERMA	EWE	KROU	URHOB	
1960 et avant	2																								2								4
1961	1																				1				1								3
1962	1																																1
1963																									1								1
1964																														1			1
1965	3						1											2							1								7
1966	3																	4															7
1967	3	1			1													2		1					1								9
1968	2			1																1							1			1			6
1969	1			1									1							1	1				1								7
1970	9			1														3							2	2	1						18
1971	16					1												8	3	2					1	1							32
1972	53	2	10	1	1	2	1					1						24	12	5		2			6								120
1973	62	3	2	6	6	3			1		2			2		1		53	8	12	1	1	1		8	4					1		177
1974	137	13	3	1	4	2	3	2	3	2					1		1	75	37	31	11	5		1	13	4							349
1975 (4 mois)	145	6	6	9	4		2	1		1	1	1	1				73	15	13	16	10	2		1	10	2		1		1			321
N P	73		1			4		1										14	1	5	6					1			1				108
TOTAL	511	25	22	20	16	12	7	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	258	73	72	38	18	3	2	46	16	2	2	2	2	1		759

b) Composition

Nous avons décompté 110 implantations avec étrangers. Plusieurs cas sont possibles : étrangers seuls, étrangers avec autochtones, étrangers avec autochtones et baoulé, étrangers avec autochtones, baoulé et autres ivoiriens, étrangers avec autres ivoiriens etc... Au total il y a 8 possibilités (8 types) d'implantation dont 7 possibilités qui admettent la cohabitation avec l'un ou l'autre groupe, ou certains groupes, ou tous les groupes.

Le type le plus fréquent est l'implantation d'étrangers seuls (34 cas). Ensuite c'est la cohabitation d'étrangers et de baoulé (22 cas). Le type le moins fréquent est celui qui admet la cohabitation d'étrangers et d'autochtones, excluant les baoulé et les autres ivoiriens.

ETRANGERS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	Structure de l'implantation				Nombre d'implantations du type
	Etrangers	Autochtones	Baoulé	Autres ivoiriens	
Type A	X				34
Type B	X	X			5
Type C	X	X	X		3
Type D	X	X	X	X	7
Type E	X			X	14
Type F	X		X	X	13
Type G	X	X		X	12
Type H	X		X		22
TOTAL : 110					

Les tableaux qui suivent montrent comment se répartissent ces différents types d'implantations en fonction de la taille du campement (tous habitants confondus).

Le premier tableau prend en compte le nombre d'implantations. Il donne la répartition du nombre d'implantations de chaque type suivant la taille du campement. Dans le second tableau, le nombre des implantations a été remplacé par le total des effectifs des implantations concernées (2^e le classement en fonction de la taille du campement).

Ainsi on peut lire que les 9 implantations de type A (étrangers seuls), qui ont moins de 5 habitants ne concernent que 28 individus sur un total de 2889 étrangers.

L'effectif le plus élevé, donné par le second tableau est 527. Il se classe dans le type F (étrangers + baoulé + autres ivoiriens).

Le second tableau nous indique que, par ordre décroissant, les types F (étrangers + baoulé + autres ivoiriens), G (étrangers + autochtones + autres ivoiriens) et A (étrangers seuls) ont la préférence des étrangers et pour des campements de taille importante, avec cependant une répartition plus égale pour le type A (étrangers seuls) dans des campements de petite taille ou de taille moyenne.

Nous faisons remarquer plus haut que les mossi avaient dans leur mode de projection dans l'espace un comportement qui n'excluait pas l'installation, isolées, le long des pistes, dans des campements de taille plus réduite.

En effet si on effectue le même décompte qu'au second tableau mais en distinguant les voltaïques d'une part, les maliens d'autre part, on voit que ce sont les voltaïques (qui sont, à 80 %, des mossi) qui fondent la préférence pour le type A. Ils se répartissent plus également que les autres dans les campements (type A) de petite taille ou de taille moyenne. Les maliens, eux, restent bien accrochés aux types F et G, pour des campements relativement importants.

ETRANGERS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Taille en habitants	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								Total	Total cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	9	1	1	1					12	12
5 à 9	8				3			1	12	24
10 à 19	9	3			3	2	2	5	24	48
20 à 29	3				2	5		3	13	61
30 à 49	3					1	1	6	11	72
50 à 99	1	1	1	2	4	2	5	6	22	94
100 à 199	1		1	2		1	3	1	9	103
200 à 499				2	2	1	1		6	109
500 et +						1			1	110
TOTAL	34	5	3	7	14	13	12	22	110	110

Taille en habitants	ETRANGERS : EFFECTIFS								Total	Total cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	28							-	28	28
5 à 9	53	2			10			7	72	100
10 à 19	108	17	1		10	4		22	162	262
20 à 29	67				4	32		10	113	375
30 à 49	115					7	9	34	165	540
50 à 99	52	9	1	46	79	1	33	26	247	787
100 à 199	116		31	49		102	137	5	440	1227
200 à 499				221	307	172	435		1135	2362
500 et +						527			527	2889
TOTAL	539	28	33	316	410	845	614	104	2889	2889

ETRANGERS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Taille en habitants	VOLTAIQUES : EFFECTIFS								Total	Total cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	20								20	20
5 à 9	45	2			8			7	62	82
10 à 19	97	17				1		22	137	219
20 à 29	67				2	10		9	88	307
30 à 49	85					1	6	16	108	415
50 à 99	52	8	1	38	18		28	22	167	582
100 à 199	67		27	43		40	104		281	863
200 à 499				109	304	95	44		552	1415
500 et +						101			101	1516
TOTAL	433	27	28	190	332	248	182	76	1516	1516

Taille en habitants	MALIENS : EFFECTIFS								Total	Total cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	8								8	8
5 à 9	6								6	14
10 à 19			1		2	3			6	20
20 à 29						21		1	22	42
30 à 49	30					4	3	7	44	86
50 à 99				5	56	1	3	4	69	155
100 à 199	36		3	3		23	14	5	84	239
200 à 499				108	2	62	312		484	723
500 et +						423			423	1146
TOTAL	80	-	4	116	60	537	332	17	1146	1146

4. STRUCTURE PAR AGE ET STRUCTURE MATRIMONIALE DES ETRANGERS

a) Structure par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge révèle une très grande jeunesse de la population (79,1 % de moins de 30 ans, 94,1 % de moins de 40 ans). L'excédent masculins ou féminins par tranche d'âge est partout, sauf dans la tranche 15-19 ans, à l'avantage des hommes. Il est particulièrement important au-delà de 20 ans.

Cependant les tranches d'âges 5-9 ans et 10-14 ans sont peu fournies, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Elles correspondent à la population scolarisée. Mais la faiblesse de ces tranches d'âge s'explique aussi par la faiblesse des effectifs des ménages "âgés".

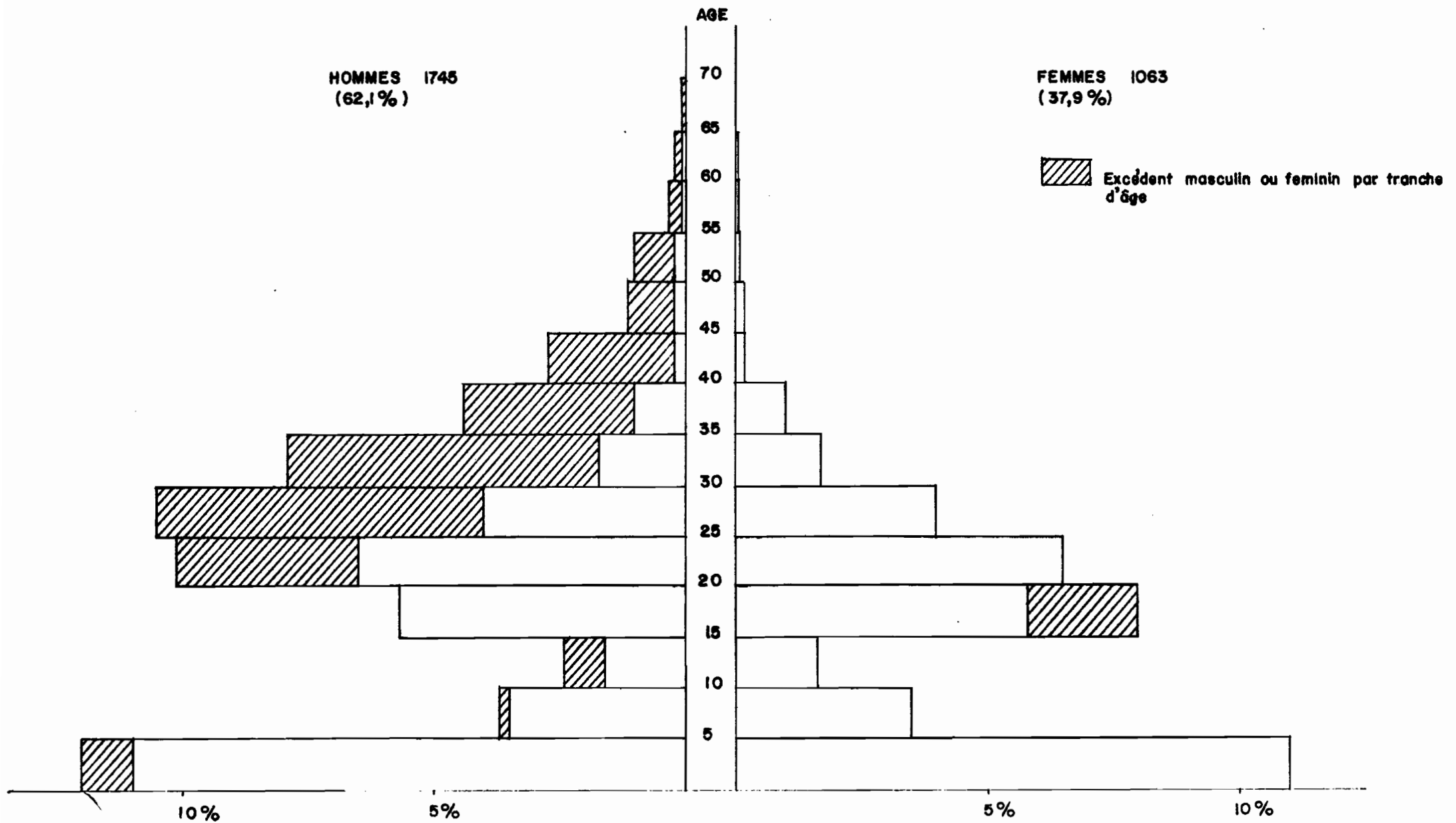
ETRANGERS : STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE (*)

Tranches d'âge	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL	%	Effectifs cumulés	% cumulés
0- 4	337	12,0	310	11,0	647	23,0	647	23,0
5- 9	103	3,7	99	3,5	202	7,2	849	30,2
10-14	67	2,4	45	1,6	112	4,0	961	34,2
15-19	162	5,8	223	8,0	385	13,8	1 346	48,0
20-24	284	10,1	183	6,5	467	16,6	1 813	64,6
25-29	296	10,5	111	4,0	407	14,5	2 220	79,1
30-34	223	7,9	48	1,7	271	9,6	2 491	88,7
35-39	123	4,4	28	1,0	151	5,4	2 642	94,1
40-44	75	2,7	7	0,2	82	2,9	2 724	97,0
45-49	30	1,1	5	0,2	35	1,3	2 759	98,3
50-54	28	1,0	2	0,1	30	1,1	2 789	99,4
55-59	9	0,3	1	0,04	10	0,3	2 799	99,7
60-64	7	0,2	1	0,04	8	0,3	2 807	100,0
65-69	1	0,04	-	-	1	0,04	2 808	100,0
70 et +	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 745	62,1	1 063	37,9	2 808	100,0	2 808	100,0

(*) Calculée sur 2 808 individus.

ETRANGERS: PYRAMIDE DES AGES

Echelle des pourcentages relative aux groupes d'âge quinquennaux



b) Structure par âge et situation matrimoniale

Cette structure par âge qui tient compte de la situation matrimoniale des actifs masculins de 15 ans et plus donne un excédent global à l'avantage des célibataires, veufs ou divorcés (41,7 % d'hommes mariés pour 52,0 % de célibataires, veufs ou divorcés).

Néanmoins le déséquilibre est relativement réduit au niveau des classes d'âge 25-29 ans et 30-34 ans (à partir de cette dernière tranche d'âge, il s'inverse au profit des hommes mariés) : 8,4 % contre 15,0 % (25-29 ans), 10,2 % contre 7,1 % (30-34 ans). Dans la tranche d'âge 25-34 ans, il y a donc 18,6 % d'hommes mariés pour 22,1 % de célibataires veufs ou divorcés. Dans une population de migrants "de travail", et non plus de migrants agricoles, la proportion de célibataires aurait été plus forte.

STRUCTURE PAR AGE ET SITUATION MATRIMONIALE
DES ETRANGERS
(actifs masculins de 15 ans et plus)

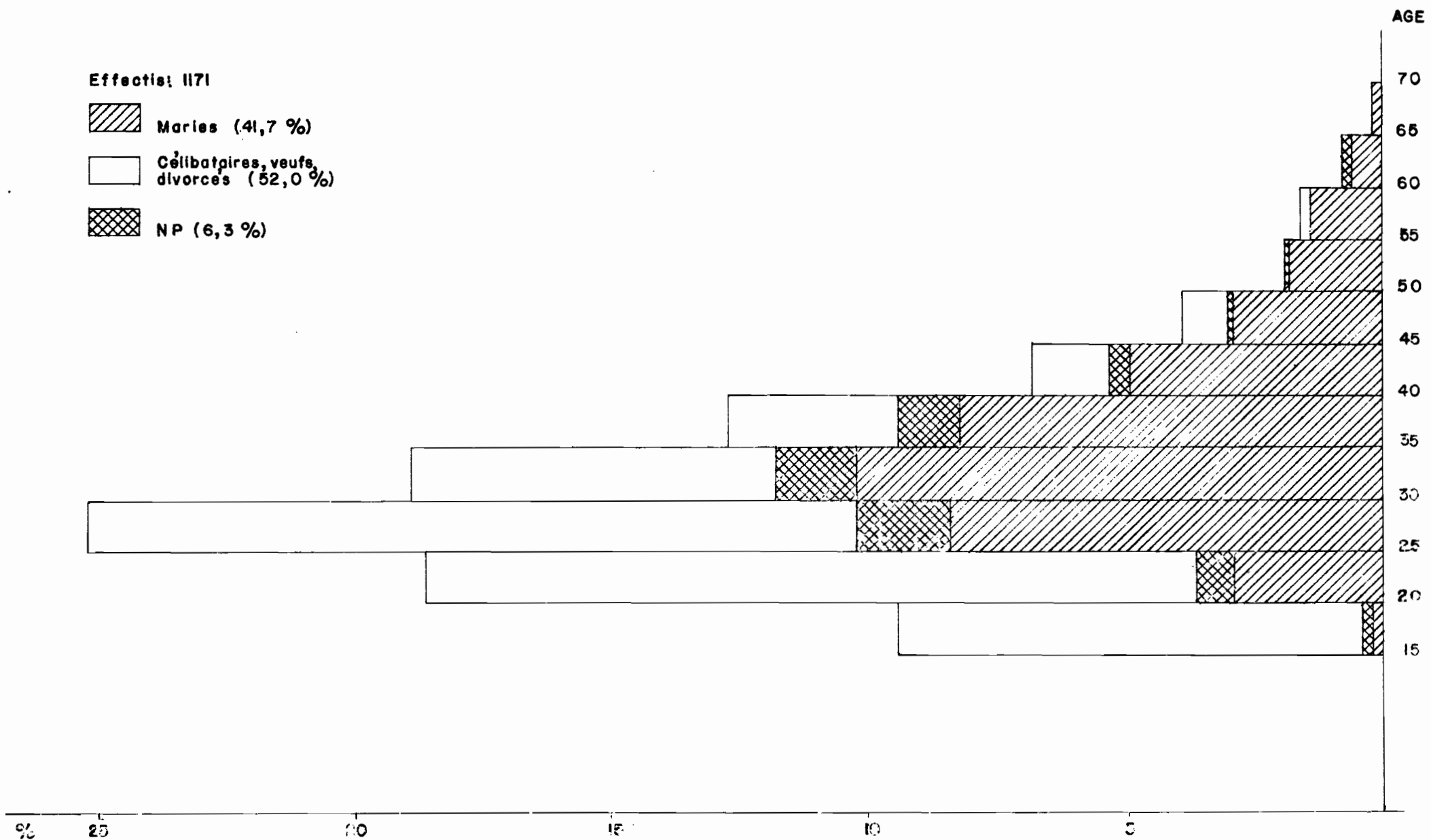
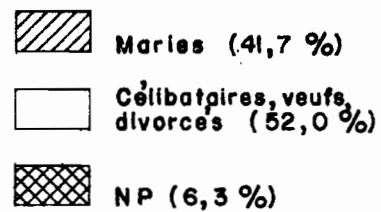
Tranches d'âge	Marié		Célibataire veuf ou divorcé		Non précisé		Total		Total cumulé	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
15-19	2	0,2	106	9,0	2	0,2	110	9,4	110	9,4
20-24	34	2,9	175	15,0	9	0,7	218	18,6	328	28,0
25-29	98	8,4	176	15,0	21	1,8	295	25,2	623	53,2
30-34	119	10,2	83	7,1	19	1,6	221	18,9	844	72,1
35-39	96	8,2	39	3,3	14	1,2	149	12,7	993	84,8
40-44	57	4,9	18	1,5	5	0,4	80	6,8	1 073	91,6
45-49	35	2,9	10	0,9	1	0,1	46	3,9	1 119	95,5
50-54	21	1,8	-	-	1	0,1	22	1,9	1 141	97,4
55-59	17	1,4	2	0,2	-	-	19	1,6	1 160	99,0
60-64	7	0,6	-	-	2	0,2	9	0,8	1 169	99,8
65-69	2	0,2	-	-	-	-	2	0,2	1 171	100,0
TOTAL	488	41,7	609	52,0	74	6,3	1 171	100,0	1 171	100,0

STRUCTURE PAR AGE ET SITUATION MATRIMONIALE DES ETRANGERS

(Actifs masculins de 15 ans et plus)

Echelle des pourcentages relative aux groupes d'âge quinquennaux

Effectifs: 1171



ETRANGERS : STRUCTURE MATRIMONIALE (*)

Ménage à	Nombre de ménages	Nombre d'épouses
1 femme %	428 87,7	428
2 femmes %	55 11,3	110
3 femmes %	5 1,0	15
Total Ménages	488	
Total épouses		553
Taux de polygamie		1,1

(*) sur 488 actifs masculins de 15 ans et plus

5. STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ETRANGERS

L'examen de la structure socio-professionnelle des actifs masculins étrangers de 15 ans et plus met en évidence un fait majeur : 67 % des actifs sont chefs d'exploitation. Il n'y a donc même pas un actif masculin pour un chef d'exploitation.

233 aides familiaux seulement travaillent pour 784 CE. Ce qui veut dire qu'une majorité de CE sont les seuls actifs masculins de leur exploitation. Ceci confirme le caractère "pionnier" de ce mouvement migratoire : le migrant s'installe seul, éventuellement avec son épouse et commence à défricher.

Les 76 chefs d'exploitation de cultures vivrières sont des migrants dont le statut de "planteur" n'est pas encore définitivement fixé : soit parce qu'ils sont encore à la recherche d'une terre propice, soit parce qu'ils ont choisi, la première année, de faire du vivrier.

ETRANGERS : STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Activité	Effectifs masculins (15 ans et +)	%
- Chef d'exploitation agricole café-cacao	708	60,5
- Chef d'exploitation vivrier	76	6,5
- Aide familial	233	19,9
- Manoeuvre agricole	151	12,9
- Divers	3	0,2
TOTAL	1 171	100,0

6. ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE DES EMPLOYES DES CHANTIERS
FORESTIERS

Bien que nous n'ayions pas tenu compte de cette catégorie de population (population non-permanente) nous indiquons ici comment elle se répartit suivant l'origine ethno-géographique des employés (cadres et manoeuvres).

Nous n'avons pas la ventilation des étrangers par ethnie. Mais chez les voltaïques, qui représentent à eux seuls 47,2 % des employés, les mossi sont majoritaires.

EMPLOYES DES CHANTIERS FORESTIERS
ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE

Pays et ethnie d'origine	Effectifs	
	CA	%
1. COTE D'IVOIRE	<u>475</u>	<u>42,8</u>
- Guéré - Wobé	75	6,8
- Bakwé	73	6,6
- Malinké	68	6,1
- Yacouba	67	6,0
- Baoulé	55	5,0
- Bété	51	4,6
- Senoufo et assimilés	23	2,0
- Niaboua	21	1,9
- Abron	10	0,9
- Gouro	8	0,8
- Divers	24	2,1
2. ETRANGER	<u>635</u>	<u>57,2</u>
- Haute Volta	524	47,2
- Mali	53	4,8
- Dahomey	25	2,2
- Guinée	12	1,1
- France	7	0,6
- Togo	6	0,5
- Etats-Unis	4	0,4
- Algérie	2	0,2
- Belgique	2	0,2
TOTAL	<u>1 110</u>	<u>100,0</u>

PROBLEMES DE METHODE

La création d'exploitation agricole, plus précisément une plantation de café-cacao, est l'aboutissement du processus migratoire. C'est pour cette raison que le migrant demande une portion de forêt aux bakwé (souvent sans contre partie, quelquefois contre une bouteille de gin ou quelques bouteilles de vin).

Il s'installe seul ou avec sa famille. Le fait d'accéder ainsi à la terre, d'obtenir un droit d'usage permanent (quand il plante du café et du cacao) sur un champ qu'il va défricher et cultiver à son compte, lui donne, un statut de chef d'exploitation.

C'est pourquoi nous avons choisi d'approfondir notre étude de l'immigration étrangère en examinant plus précisément un échantillon de 100 chefs d'exploitation. En choisissant d'interroger des CE nous, avions du même coup, des informations sur sa famille, ses AF, ses manoeuvres - s'il en avait, c'est à dire aussi sur des personnes dont le parcours migratoire n'était forcément achevé. Notre méthode d'interviewe était "biographique". Elle tentait de recréer tout le passé migratoire des individus, depuis le départ du pays d'origine : étapes, emploi, circonstances des changements d'étape ou de profession, retours ou visites au village etc... Nous notions les événements dans leur stricte chronologie.

L'échantillon des 100 CE est issu d'un choix raisonné. Nous avons choisi d'étudier des CE appartenant aux quatre groupes ethniques les mieux représentés : les mossi, les senoufo, les bambara, les malinké soit :

- 40 mossi
- 20 senoufo maliens
- 20 bambara
- 20 malinké (15 guinéens et 5 maliens)

A chaque fois, nous choisissons les CE dans les 3 principaux secteurs d'implantation, c'est à dire aussi bien sur les routes ou pistes principales que sur les pistes forestières près de la forêt de TAI. Nous avons réparti également les 100 CE à part égale dans des implantations à effectifs variables, soit pour chacune des ethnies, un quart des CE dans chacun des groupes suivants : moins de 10 CE, entre 10 et 30 CE, entre 30 et 100 CE, plus de CE. Pour les campements de plus de 30 CE, nous avons choisi les individus en essayant de respecter le profil de la pyramide des âges de l'ethnie considérée.

II. LES CHEFS D'EXPLOITATION

=====

Pour les chefs d'exploitation, nous avons suivi la même présentation des résultats que pour les données générales sur la population étrangère à savoir :

- l'origine ethno-géographique des migrants
- le rythme d'implantation des chefs d'exploitation (en les comparant là aussi aux autres CE allochtones)
- la structure par âge et la situation matrimoniale des chefs d'exploitation
- la structure matrimoniale des chefs d'exploitation

Ensuite une série de tableau examinera plus précisément les CE Mossi/Senoufo/Bambara/Malinké avec :

- leur structure par âge et leur situation matrimoniale
- la structure de leur implantation (chaque ethnie comparée aux CE "autres étrangers" aux CE baoulé, aux CE "autres ivoiriens").

51

ALLOCHTONES : ORIGINE ETHNO GEOGRAPHIQUE
DES CHEFS D'EXPLOITATION
TABLEAU D'ENSEMBLE

Pays et ethnie d'origine	Effectifs	
	CA	%
1. COTE D'IVOIRE	<u>1 681</u>	<u>68,9</u>
A. BAOULE	<u>1 366</u>	<u>56,0</u>
B. AUTRES ALLOCHTONES	<u>315</u>	<u>12,9</u>
- Allochtones "autochtones"	3	0,1
- Malinké	176	7,2
- Senoufo et assimilés	56	2,3
- Guéré - Wobé	36	1,5
- Yacouba	20	0,8
- Bété	11	0,5
- Gouro	5	0,2
- Divers	8	0,3
2. ETRANGER	<u>759</u>	<u>31,1</u>
- Haute Volta	436	17,8
- Mali	278	11,4
- Guinée	41	1,7
- Niger	2	0,08
- Togo	2	0,08
- Libéria	1	0,04
- Nigéria	1	0,04
TOTAL	<u>2 440</u>	<u>100,0</u>

- 42 -

ETRANGERS : ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE
DES CHEFS D'EXPLOITATION
TABLEAU DE DETAIL

Pays et ethnie d'origine		Effectifs	
		CA	%
HAUTE VOLTA		<u>434</u>	<u>57,2</u>
	- Mossi	347	45,7
	- Dafing	19	2,5
	- Gourounsi NP	17	2,2
	- Senoufo	12	1,6
	- Samogo	11	1,4
	- Boussanga	7	0,9
	- Peulh	5	0,7
	- Karaboro	4	0,5
	- Dagari	2	0,3
	- Gourmantché	2	0,3
	- Ko	2	0,3
	- Bobo NP	1	0,1
	- Gouin	1	0,1
	- Tourka	1	0,1
	- Ble	1	0,1
	- Kado (Dogon)	1	0,1
	- Indéterminé	1	0,1
MALI		<u>278</u>	<u>36,6</u>
	- Bambara	148	19,5
	- Senoufo et Senoufo-Minianka	59	7,7
	- Peulh	48	6,3
	- Malinké	10	1,3
	- Marka (Sarakolé)	8	1,1
	- Samogo	3	0,4
	- Bobo NP	2	0,3
GUINEE		<u>41</u>	<u>5,4</u>
	- Malinké	28	3,7
	- Peulh	12	1,6
	- Guerze	1	0,1
NIGER	- Djerma	<u>2</u>	<u>0,3</u>
TOGO	- Ewe	<u>2</u>	<u>0,3</u>
LIBERIA	- Krou	<u>1</u>	<u>0,1</u>
NIGERIA	- Urhobo	<u>1</u>	<u>0,1</u>
TOTAL		<u>759</u>	<u>100,0</u>

ETRANGERS : ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET
ETHNO-CULTURELLE DES CHEFS D'EXPLOITATION

Pays et ethnie d'origine	Effectifs	
	CA	%
HAUTE VOLTA	<u>434</u>	<u>57,2</u>
Groupe VOLTAIQUE	<u>389</u>	<u>51,3</u>
- Bossi	347	45,7
- Gourmantché	2	0,3
- Gourounsi NP	17	2,2
- Ko	2	0,3
- Bobo NP	1	0,1
- Senoufo	12	1,6
- Karaboro	4	0,5
- Tourka	1	0,1
- Gouin	1	0,1
- Dagari	2	0,3
Groupe MANDE	<u>39</u>	<u>5,1</u>
- Dafing	19	2,5
- Kado (Dogon)	1	0,1
- Ble	1	0,1
- Boussanga	7	0,9
- Samogo	11	1,4
Peulh	<u>5</u>	<u>0,7</u>
Indéterminé	<u>1</u>	<u>0,1</u>
MALI	<u>278</u>	<u>36,6</u>
Groupe MANDE	<u>169</u>	<u>22,3</u>
- Bambara	148	19,5
- Malinké	10	1,3
- Marka (Sarakolé)	8	1,1
- Samogo	3	0,4
Groupe VOLTAIQUE	<u>61</u>	<u>8,0</u>
- Senoufo et Senoufo-Minianka	59	7,7
- Bobo NP	2	0,3
Peulh	<u>48</u>	<u>6,3</u>
GUINEE	<u>41</u>	<u>5,4</u>
Groupe MANDE	<u>29</u>	<u>3,8</u>
- Malinké	28	3,7
- Guerze	1	0,1
Peulh	<u>12</u>	<u>1,6</u>
NIGER	<u>2</u>	<u>0,3</u>
- Djerma		
TOGO	<u>2</u>	<u>0,3</u>
- Ewe		
LIBERIA	<u>1</u>	<u>0,1</u>
- Krou		
NIGERIA	<u>1</u>	<u>0,1</u>
- Urhobo		
TOTAL	<u>759</u>	<u>100,0</u>

RYTHME D'IMPLANTATION DES CHEFS D'EXPLOITATION
ALLOCHTONES
TABLEAU D'ENSEMBLE

Année d'arrivée	Baoulé		Autres Allochtones ivoiriens		Etrangers		Total		Total cumulé	
	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	%	CA	%
1960 et avant	1	1	4	4	4	4	9	0,4	9	0,4
1961					3	7	3	0,1	12	0,5
1962					1	8	1	0,04	13	0,5
1963			2	6	1	9	3	0,1	16	0,6
1964			2	9	1	10	4	0,2	20	0,8
1965	3	4	6	15	3	13	12	0,5	32	1,3
1966			5	20	4	17	9	0,4	41	1,7
1967	5	9	4	24	8	27	17	0,7	58	2,4
1968	24	33	8	32	5	30	37	1,5	95	3,9
1969	17	50	14	46	8	38	39	1,6	134	5,5
1970	62	112	22	68	11	49	95	3,9	229	9,4
1971	71	183	26	94	23	72	120	4,9	349	14,3
1972	119	302	47	141	86	158	252	10,3	601	24,6
1973	130	432	49	190	128	286	307	12,6	908	37,2
1974	118	550	35	225	244	530	397	16,3	1 305	53,5
1975 (4 mois)	170	720	54	279	171	701	395	16,2	1 700	69,7
NP	646	1 366	36	315	58	759	740	30,3	2 440	100,0
TOTAL	1 366	1 366	315	315	759	759	2 440	100,0	2 440	100,0

ETRANGERS : RYTHME D'IMPLANTATION DES
CHEFS D'EXPLOITATION
TABLEAU D'ENSEMBLE

Année d'arrivée	Haute Volta		Mali		Guinée		Niger		Togo		Libéria		Nigéria		TOTAL	
	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC	CA	CC
1960 et avant	1	1			3	3									4	4
1961	1	2	1	1	1	4									3	7
1962	1	3													1	8
1963					1	5									1	9
1964									1	1					1	10
1965	2	5	1	2											3	13
1966	3	8	1	3											4	17
1967	5	13	2	5	1	6									8	25
1968	3	13			1	7					1	1			5	30
1969	3	19	3	8	2	9									8	38
1970	8	27	2	10	1	10									11	49
1971	14	41	7	17	2	12									23	72
1972	53	94	32	49	1	13									86	158
1973	68	162	50	99	9	22							1	1	128	286
1974	117	279	114	213	13	35									244	530
1975	107	386	58	271	5	40	1	1							171	701
N P	48	434	7	278	1	41	1	2	1	2					58	759
TOTAL	434	434	278	278	41	41	2	2	2	2	1	1	1	1	759	759

ETRANGERS : RYTHME D'IMPLANTATION DES CHEFS D'EXPLOITATION - TABLEAU DE DETAIL

Année d'arrivée	HAUTE-VOLTA														MALI						GUINEE			NIGER	TOGO	LIBERIA	NIGERIA	T O T A L				
	MOSSI	DAFING GOUROUNSI	SENOUFO	SAMOGO	BOUSSANGA	PEULH	KARABORO	DAGARI	GOURMANTCHE	KO	BOBO	GOUIN	TOURKA	BLE	KADO	Indétermi.	BAMBARA	SENOUFO	PEULH	MALINKE	MARKA	SAMOGO	BOBO	MALINKE	PEULH	GUERZE	DJERMA		EWE	KROU	URHOB	
1960 et avant	1																							3								4
1961	1																			1				1								3
1962	1																															1
1963																								1								1
1964																											1					1
1965	1					1											1															3
1966	3																1															4
1967	3			1		1											1		1					1								8
1968	2	1																							1				1			5
1969	1	1							1										2	1					1	1						8
1970	7	1															2							1								11
1971	13				1												5		2					1	1							23
1972	40	1	6	2	2	1				1							18	9	4	1				1								86
1973	52	5	2	1	2	2		1				1		1	1		35	6	8			1		6	3						1	128
1974	95	2	3	4	2	2	2	3		1		1		1		1	49	34	20	5	5		1	9	4							244
1975 (4 mois)	83	8	6	3	1	1	2		1	1	1						33	9	8	2	3	2	1	4	1		1					171
N P	44		1		3												3	1	3						1			1	1			58
TOTAL	347	19	17	12	11	7	5	4	2	2	2	1	1	1	1	1	148	59	48	10	8	3	2	28	12	1	2	2	1	1		759

ETRANGERS : STRUCTURE PAR AGE
ET SITUATION MATRIMONIALE DES CHEFS D'EXPLOITATION

Tranches d'âge	Marié		Célibataire veuf ou divorcé		Non précisé		Total		Total cumulé	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
15-19	1	0,1	13	1,7	2	0,3	16	2,1	16	2,1
20-24	26	3,4	74	9,8	8	1,0	108	14,2	124	16,3
25-29	80	10,6	85	11,2	21	2,8	186	24,6	310	40,9
30-34	100	13,2	38	5,0	21	2,8	159	21,0	469	61,9
35-39	91	12,0	23	3,0	14	1,8	128	16,8	597	78,7
40-44	58	7,7	13	1,7	4	0,5	75	9,9	672	88,6
45-49	34	4,5	7	0,9	1	0,1	42	5,5	714	94,1
50-54	20	2,6			1	0,1	21	2,7	735	96,8
55-59	14	1,8	1	0,2			15	2,0	750	98,8
60-64	7	0,9			2	0,3	9	1,2	759	100,0
65-69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	431	56,8	254	33,5	74	9,7	759	100,0	759	100,0

STRUCTURE PAR AGE ET SITUATION MATRIMONIALE DES CHEFS D'EXPLOITATION ETRANGERS

Echelle des pourcentages relative aux groupes d'âge quinquennaux

Effectifs: 739



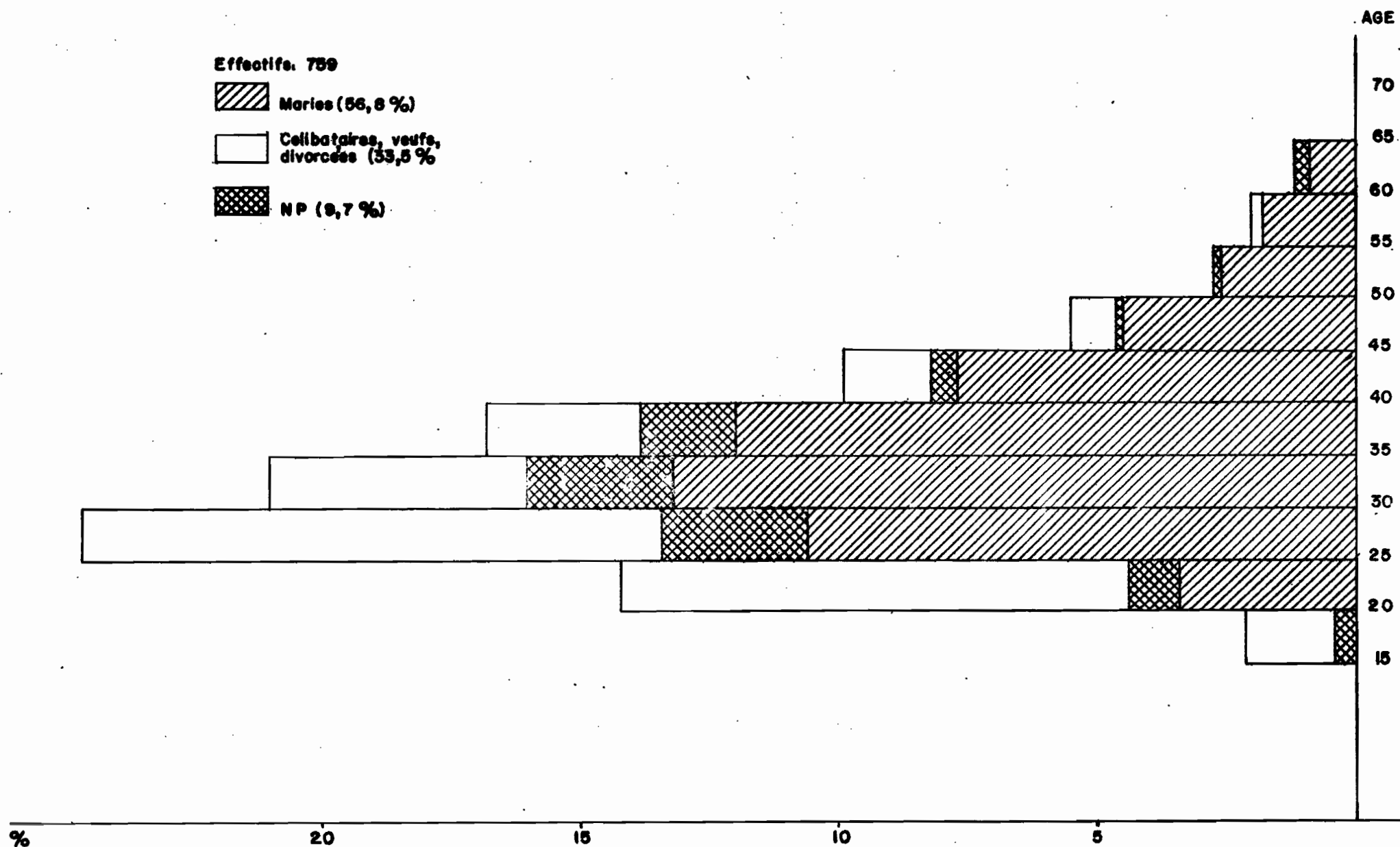
Mariés (56,6 %)



Célibataires, veufs,
divorcés (33,5 %)



NP (9,7 %)



ETRANGERS : STRUCTURE MATRIMONIALE
DES CHEFS D'EXPLOITATION

Ménage à	Nombre de ménages	Nombre d'épouses
1 femme %	371 86,0	371
2 femmes %	56 13,0	112
3 femmes %	4 1,0	12
Total ménages	431	
Total épouses		495
Taux de polygamie		1,1

RYTHME D'IMPLANTATION DES CHEFS D'EXPLOITATION
MOSSI/SENOUFO/BAMBARA/MALINKE

[illegible]

ETRANGERS : STRUCTURE PAR AGE ET SITUATION MATRIMONIALE
DES CHEFS D'EXPLOITATION
MOSSI/SENOUFO/BAMBARA/MALINKE

Tranches d'âge	HAUTE-VOLTA			MALI									GUINEE			TOTAL
	Mossi			Senoufo			Bambara			Malinké			Malinké			
	Marié	C.V.D.	NP	Marié	C.V.D.	NP	Marié	C.V.D.	NP	Marié	C.V.D.	NP	Marié	C.V.D.	NP	
15-19		7	2		1	-		1	-			-			-	11
20-24	13	46	7	3	6	-	4	12	-		1	-		2	-	94
25-29	25	57	19	8	10	-	20	10	-	1	1	-	2	3	-	156
30-34	32	24	16	10	3	-	39	3	-	1		-	2	1	-	131
35-39	26	17	10	6		-	26	2	-		1	-	3		-	91
40-44	18	5	1	4	2	-	10	1	-	1	1	-	6	1	-	50
45-49	8	2	1	3		-	10	1	-	1		-	2	1	-	29
50-54	3		1	3		-	6		-	1		-	2		-	16
55-59	3	1				-	2		-	1		-	2		-	9
60-65	3					-	1		-			-	1		-	5
TOTAL	131	159	57	37	22	-	118	30	-	6	4	-	20	8	-	592
TOTAL GENERAL	347			59			148			10			28			592

CE MOSSI : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	NOMBRE D'IMPLANTATIONS				Nombre d'implantations du type
	CE Mossi	CE Autres étrangers	CE Baoulé	CE Autres ivoiriens	
Type A	X				25
Type B	X	X			2
Type C	X	X	X		2
Type D	X	X	X	X	9
Type E	X			X	2
Type F	X		X	X	1
Type G	X	X		X	6
Type H	X		X		13
TOTAL: 60					

Nombre de CE allochtones	NOMBRE D'IMPLANTATION								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	17				1		1	4	23	23
5 à 9	6			2	1		1	3	13	36
10 à 19	2		1	2			1	5	11	47
20 à 29						1			1	48
30 à 49		2		2			1	1	6	54
50 à 99			1	1			2		4	58
00 et +				2					2	60
TOTAL	25	2	2	9	2	1	6	13	60	60

Nombre de CE allochtones	CE MOSSI : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	36				2		1	6	45	45
5 à 9	38			4	4		4	11	61	106
10 à 19	30		8	6			7	7	58	164
20 à 29						12			12	176
30 à 49		35		16			18	2	71	247
50 à 99			4	1			71		76	323
00 et +				24					24	347
TOTAL	104	35	12	51	6	12	101	26	347	347

CE SENOULO : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	STRUCTURE DE L'IMPLANTATION				Nombre d'implantations du type
	CE Senufo	CE Autres étrangers	CE Baoulé	CE Autres ivoiriens	
Type A	X				5
Type B	X	X			
Type C	X	X	X		
Type D	X	X	X	X	
Type E	X			X	
Type F	X		X	X	
Type G	X	X		X	
Type H	X		X		
TOTAL :					5

Nombre de CE Autochtones	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5										
5 à 9				1					1	1
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49										
50 à 99				2					2	3
100 et +				2					2	5
TOTAL	-	-	-	5	-	-	-	-	5	5

Nombre de CE Autochtones	CE SENOULO : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5										
5 à 9				1					1	1
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49										
50 à 99				33					33	34
100 et +				25					25	59
TOTAL	-	-	-	59	-	-	-	-	59	59

CE BAMBARA : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	STRUCTURE DE L'IMPLANTATION				Nombre d'implantations du type
	CE Bambara	CE Autres étrangers	CE Baoulé	CE Autres ivoiriens	
Type A	X				1
Type B	X	X			2
Type C	X	X	X		
Type D	X	X	X	X	3
Type E	X			X	
Type F	X		X	X	
Type G	X	X		X	3
Type H	X		X		
TOTAL: 9					

Nombre de CE Autochtones	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9	1						1		2	3
10 à 19							1		1	4
20 à 29										
30 à 49		1					1		2	6
50 à 99				1					1	7
100 et +				2					2	9
TOTAL	1	2	-	3	-	-	3	-	9	9

Nombre de CE Autochtones	CE BAMBARA : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9	7						1		8	9
10 à 19							2		2	11
20 à 29										
30 à 39		9					1		10	21
50 à 99				5					5	26
100 et +				122					122	148
TOTAL	7	10	-	127	-	-	4	-	148	148

CE MALINKE MALIENS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	STRUCTURE DE L'IMPLANTATION				Nombre d'implantations du type
	CE	CE	CE	CE	
	Malinké Maliens	Autres étrangers	Baoulé	Autres ivoiriens	
Type A	X				
Type B	X	X			2
Type C	X	X	X		
Type D	X	X	X	X	3
Type E	X			X	
Type F	X		X	X	
Type G	X	X		X	1
Type H	X		X		
TOTAL :					6

Nombre de CE allochtones	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9										
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49		1		1					2	3
50 à 99				1					1	4
100 et +				1			1		2	6
TOTAL	-	2	-	3	-	-	1	-	6	6

Nombre de CE allochtones	CE MALINKE MALIENS : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9										
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49		1		2					3	4
50 à 99				3					3	7
100 et +				1			2		3	10
TOTAL	-	2	-	6	-	-	2	-	10	10

CE MALINKE MALIENS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	STRUCTURE DE L'IMPLANTATION				Nombre d'implantations du type
	CE Malinké Maliens	CE Autres étrangers	CE Baoulé	CE Autres ivoiriens	
Type A	X				2
Type B	X	X			
Type C	X	X	X		
Type D	X	X	X	X	4
Type E	X			X	
Type F	X		X	X	
Type G	X	X		X	
Type H	X		X		
TOTAL :					6

Nombre de CE allochtones	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9										
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49		1		1					2	3
50 à 99				1					1	4
100 et +				2					2	6
TOTAL	-	2	-	4	-	-	-	-	6	6

Nombre de CE allochtones	CE MALINKE MALIENS : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5		1							1	1
5 à 9										
10 à 19										
20 à 29										
30 à 49		1		2					3	4
50 à 99				3					3	7
100 et +				3					3	10
TOTAL	-	2	-	8	-	-	-	-	10	10

CE MALINKE GUINEENS : STRUCTURE DES IMPLANTATIONS

Type d'implantation	STRUCTURE DE L'IMPLANTATION				Nombre d'implantations du type
	CE	CE	CE	CE	
	Malinké Guinéens	Autres étrangers	Baoulé	Autres ivoiriens	
Type A	X				1
Type B	X	X			1
Type C	X	X	X		
Type D	X	X	X	X	6
Type E	X			X	
Type F	X		X	X	
Type G	X	X		X	2
Type H	X		X		
TOTAL :					10

Nombre de CE allochtones	NOMBRE D'IMPLANTATIONS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	1						1		2	2
5 à 9										
10 à 19				1					1	3
20 à 29										
30 à 49		1		1			1		3	6
50 à 99				2					2	8
100 et +				2					2	10
TOTAL	1	1	-	6	-	-	2	-	10	10

Nombre de CE allochtones	CE MALINKE GUINEENS : EFFECTIFS								TOTAL	TOTAL cumulé
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Type G	Type H		
- de 5	1						1		2	2
5 à 9										
10 à 19				1					1	3
20 à 29										
30 à 49		2		3			1		6	9
50 à 99				2					2	11
100 et +				17					17	28
TOTAL	1	2	-	23	-	-	2	-	28	28

III. LES PROCESSUS MIGRATOIRES

Cette série de tableau est le résultat du dépuis dépouillement des 100 chefs d'exploitation mossi, senoufo, bambara, malinké de l'échantillon.

Un premier tableau classe les migrants par origine géographique.

Un second tableau présente le type de culture pratiqué sur l'exploitation.

Nous présentons ensuite le résultat du dépouillement des processus migratoires proprement dit, considérés sous deux angles :

- la fréquence et la succession des emplois de la vie migrante (avec indication du dernier emploi exercé
- les étapes préquintées, regroupées par Préfecture (avec indication de la dernière étape fréquentée.

Enfin un tableau nous donne l'âge moyen d'accèsion à l'exploitation.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS (*)

Pays	Sous-Préfecture ou Cercle de naissance	HAUTE-VOLTA	MALI			GUINEE	TOTAL
		Mossi	Senoufo	Bambara	Malinké	Malinké	
HAUTE-VOLTA	Titao	1					1
	Ouahigouya	6					6
	Séguénéga	3					3
	Gourcy	1					1
	Koudougou	12					12
	Yako	1					1
	Kaya	6					6
	Pissila	1					1
	Kongoussi	2					2
	Barsalogho	1					1
	Boulssa	1					1
	Ouagadougou	1					1
	Boussé	1					1
	Ziniaré	1					1
	Koupela	2					2
MALI	Sikasso		4	9			13
	Kolondiéba			3			3
	Bougouni			7			7
	Yanfolila			1	1		2
	Bamako				3		3
	Kadiolo		1				1
	Koutiala		4				4
	Yorosso		10				10
	San		1				1
	Kangaba				1		1
GUINEE	Siguiriri					5	5
	Kouroussa					1	1
	Kankan					7	7
	Beyla					2	2
TOTAL		40	20	20	5	15	100

(*) Echantillon de 100 chefs d'exploitation

ACTIVITE PRINCIPALE DES CHEFS D'EXPLOITATION

Type de culture		HAUTE-VOLTA	MALI			GUINEE	TOTAL
		Mossi	Senoufo	Bambara	Malinké	Malinké	
Cultures pérennes 88 %	CE Café-Cacao	27	12	16	1	5	61
	CE Café		6	4		3	13
	CE Cacao	7	2		3	2	14
Cultures vivrières 12 %	CE Riz-Maïs	3					3
	CE Riz	2			1	5	8
	CE Maïs	1					1
TOTAL		40	20	20	5	15	100

FREQUENCE D'OCCUPATION et SUCCESSION DES EMPLOIS
AVANT L'INSTALLATION AU CAMPEMENT
TABLEAU DE DONNEES

			Activité agricole							Activité industrielle				
			CE Cultures vivrières	CE Cultures industrielles	Métayer	Aide familial	Mappeye à temps plein	Contractuel	Total	Employé chantiers forestiers	Manoeuvre	Total	Commerce, artisanat, services	Chômage
HAUTE-VOLTA	Mossi	Fréquence pondérée	9	3	29	27	17	30	115	32	12	44	10	17
		Fréquence absolue	3	1	14	13	13	17	61	15	4	19	6	7
		IFP/FA	3	3	2,07	2,08	1,31	1,76	1,89	2,3	3	2,32	1,67	2,43
		Rang moyen	8	8	4	5	1	3		6	8		2	7
	Senoufo	IFP	-	7	8	18	9	2	44	-	-	-	4	3
		IFA	-	4	6	12	6	2	30	-	-	-	2	2
		IFP/FA	-	1,75	1,33	1,5	1,5	1	1,47	-	-	-	2	1,5
		Rang moyen	-	6	2	3	3	1		-	-	-	7	3
MALI	Bambara	IFP	3	8	25	8	12	16	72	7	7	14	4	8
		IFA	1	4	9	4	9	10	37	3	2	5	2	2
		IFP/FA	3	2	2,78	2	1,33	1,6	1,95	2,33	3,5	2,8	2	4
		Rang moyen	8	5	7	4	1	2		6	9		3	10
	Malinké	IFP	3	-	3	3	3	4	16	4	2	6	7	2
		IFA	2	-	1	2	1	1	7	1	1	2	4	1
		IFP/FA	1,5	-	3	1,5	3	4	2,29	4	2	3	1,75	2
		Rang moyen	2	-	6	1	7	8		9	4		3	5
GUINEE	Malinké	IFP	11	-	6	3	7	16	43	-	7	7	27	9
		IFA	5	-	3	2	6	7	23	-	4	4	11	3
		IFP/FA	2,2	-	2	1,5	1,17	2,29	1,87	-	1,75	1,75	2,45	3
		Rang moyen	5	-	4	2	1	6		-	3		7	8
TOTAL		IFP	26	18	71	59	48	68	290	49	28	77	56	39
		IFA	11	9	33	33	35	37	158	13	11	24	28	15
		IFP/FA	2,36	2	2,15	1,79	1,37	1,84	1,84	2,26	2,55	2,37	2	2,6
		Rang moyen	8	4	6	2	1	3		7	9		5	10

RANG MOYEN DE SUCCESSION DES EMPLOIS
AVANT L'INSTALLATION AU CAMPMENT
PONDERE PAR LA FREQUENCE RELATIVE D'OCCUPATION

Rang moyen de succession		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
HAUTE-VOLTA	Mossi	Manoeuvre agricole	Commerce artisanat services	Contractuel	Metayer	Aide familial	Employé chantiers forestiers	Chômage	Manoeuvre non agricole	(idem) CE cultures vivrières	(idem) CE cultures industrielles
		14 %	6 %	18 %	16 %	14 %	16 %	8 %	4 %	3 %	1 %
MALI	Senoufo	Contractuel	Metayer	Aide familial	(idem) Manoeuvre agricole	(idem) chômage	CE cultures industriel.	Commerce artisanat services	-	-	-
		6 %	17 %	36 %	18 %	6 %	11 %	6 %	-	-	-
	Bambara	Manoeuvre agricole	Contractuel	Commerce artisanat services	(idem) aide familial	(idem) CE cultures industriel.	Employé chantiers forestiers	Metayer	CE cultures vivrières	Manoeuvre non agricole	Chômage
		19 %	21 %	6 %	9 %	9 %	7 %	19 %	2 %	4 %	4 %
	Malinké	Aide familial	CE cultures vivrières	Commerce artisanat services	Manoeuvre non agricole	Chômage	Metayer	(idem) Manoeuvre agricole	Contractuel	(idem) Em- ployé chan- tiers fores.	-
		15 %	15 %	28 %	7 %	4 %	7 %	7 %	7 %	7 %	-
GUINEE	Malinké	Manoeuvre agricole	Aide familial	Manoeuvre non agricole	Metayer	CE cultures vivrières	Contractuel	Commerce artisanat services	Chômage	-	-
		15 %	5 %	10 %	7 %	12 %	17 %	27 %	7 %	-	-
ENSEMBLE		Manoeuvre agricole	Aide familial	Contactuel	CE cultures industriel.	Commerce artisanat services	Metayer	Employé chantiers forestiers	CE cultures vivrières	Manoeuvre non agricole	Chômage
		15 %	14 %	17 %	4 %	13 %	14 %	8 %	5 %	5 %	7 %

NB : (idem) : même rang que l'emploi précédent

MOBILITE DANS L'OCCUPATION DES EMPLOIS
AVANT L'INSTALLATION AU CAMPMENT

		Fréquence absolue d'occupation d'emplois	Effectif CE	indice de mobilité
HAUTE-VOLTA	Mossi	93	40	2,33
MALI	Senoufo	34	20	1,70
	Bambara	47	20	2,35
	Malinké	14	5	2,80
GUINEE	Malinké	41	15	2,73
ENSEMBLE	MOYENNE	229	100	2,29

DERNIER EMPLOI AVANT L'INSTALLATION AU CAMPMENT
FREQUENCE D'OCCUPATION

			Activité agricole						activité industriel							
			CE Cultures vivrières	CE Cultures industrielles	Metayer	Aide familial	Manoeuvre agricole à temps plein	Contractuel	Employé chantiers forestiers	Manoeuvre	Commerce, artisanat, services	Chômage	AF au pays d'origine	T O T A L	Total activités agricoles	
HAUTE-VOLTA	Mossi	CA	3	1	5	8	2	5	10	-	2		4	40	24	
		%	7,5	2,5	12,5	20,0	5,0	12,5	25,0	-	5,0		10,0	100 %	60,0	
MALI	Senoufo	CA		2	4	12		1		-		1		20	19	
		%		10,0	20,0	60,0		5,0		-		5,0		100 %	95,0	
	Bambara	CA	1	1	8	3	1	2	1	-		2	1	20	16	
		%	5,0	5,0	40,0	15,0	5,0	10,0	5,0	-		10,0	5,0	100 %	80,0	
	Malinké	CA		1	1			1	1	-			1	5	3	
		%		20,0	20,0			20,0	20,0	-			20,0	100 %	60,0	
GUINEE	Malinké	CA	3		2		1	3		-	6			15	9	
		%	20,0		13,3		6,7	20,0		-	40,0			100 %	60,0	
ENSEMBLE		CA	7	5	20	23	4	12	12	-	8	3	6	100	71	

ETAPES FREQUENTEES AVANT L'INSTALLATION AU CAMPEMENT

		HAUTE VOLTA		MALI						GUINEE		Ensemble	
		Mossi		Senoufo		Bambara		Malinké		Malinké			
Région	Préfecture d'étape	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
NORD	ODIENNE											-	-
	BOUNDIALI			1	2,0	1	2,0					2	0,9
	KORHOGO	1	1,1									1	0,4
	FERKESSEDOUGOU											-	-
	TOUBA											-	-
	SEQUELA									2	5,9	2	0,9
	KATIOULA											-	-
CENTRE	BOUAKE	3	3,3			3	6,0	1	9,1	1	2,9	8	3,4
	DIMBOKRO	8	8,8	5	10,0	6	12,0			1	2,9	20	8,5
CENTRE-OUEST	DALOA	3	3,3					1	9,1	4	11,9	8	3,4
	BOUAFLE	5	5,5	1	2,0							6	2,5
	GAGNOA	6	6,6	1	2,0	2	4,0			5	14,7	14	5,9
	DIVO	2	2,2			2	4,0			3	8,8	7	3,0
SUD-OUEST	SASSANDRA	31	34,0	23	46,0	14	28,0	4	36,3	14	41,2	86	36,4
OUEST	GUIGLO							1	9,1			1	0,4
	DANANE											-	-
	MAN											-	-
	BIANKOUMA											-	-
SUD-EST	AGBOVILLE	2	2,2	1	2,0	1	2,0					4	1,7
	ABIDJAN VILLE	4	4,4	1	2,0	4	8,0	2	18,2	2	5,9	13	5,5
	ABIDJAN	6	6,6	1	2,0	6	12,0	1	9,1	1	2,9	15	6,3
	ABOISSO	4	4,4	12	24,0	6	12,0					22	9,3
	ADZOPE	2	2,2									2	0,9
EST	ABENGOUROU	7	7,7	4	8,0	3	6,0					14	5,9
	BONDOUKOU	2	2,2									2	0,9
	PAYS D'ORIGINE	5	5,5			2	4,0	1	9,1	1	2,9	9	3,8
T O T A L		91	100,0	50	100,0	50	100,0	11	100,0	34	100,0	236	100,0

DERNIERE ETAPE FREQUENTEE AVANT L'INSTALLATION AU CAMPEMENT

		HAUTE VOLTA		MALI						GUINEE		Ensemble
		Mossi		Senoufo		Bambara		Malinké		Malinké		
Région	Préfecture d'étape	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA
NORD	ODIENNE											-
	BOUNDIALI											-
	KORHOGO											-
	FERKESSEDOUGOU											-
	TOUBA											-
	SEQUELA											-
	KATIOLA											-
CENTRE	BOUAKE											-
	DIMBOKRO	4	10,0	5	25,0	1	5,0					10
CENTRE-OUEST	DALOA	2	5,0			3	15,0			1	6,7	6
	BOUAFLE											-
	GAGNOA	4	10,0	1	5,0	1	5,0			2	13,3	8
	DIVO					1	5,0			1	6,7	2
SUD-OUEST	SASSANDRA	17	42,5	2	10,0	6	30,0	3	60,0	10	66,6	38
OUEST	GUIGLO							1	20,0			1
	DANANE											-
	MAN											-
	BIANKOUMA											-
SUD-EST	AGBOVILLE	1	2,5									1
	ABIDJAN VILLE	1	2,5			4	20,0					5
	ABIDJAN	1	2,5			1	5,0					2
	ABOISSO	1	2,5	9	45,0	1	5,0					11
	ADZOPE	1	2,5									1
EST	ABENGOUROU	3	7,5	3	15,0							6
	BONDOUKOU											-
	PAYS D'ORIGINE	5	12,5			2	10,0	1	20,0	1	6,7	10
T O T A L		40	100,0	20	100,0	20	100,0	5	100,0	15	100,0	100

AGE MOYEN D'ACCESSION A L'EXPLOITATION AGRICOLE

		Ensemble de l'échantillon		CE ayant accédé à l'exploitation avant l'installation au campement		CE ayant accédé à l'exploitation au campement				
		âge moyen des CE	âge moyen d'accession à l'explo- itation	âge moyen des CE	âge moyen d'accession à l'explo- itation	âge moyen des CE	âge moyen d'accession à l'explo- itation			
HAUTE- VOLTA	Mossi	40 CE	31 ans	28 ans	8 CE	38 ans	32 ans	32 CE	29 ans	27 ans
MALI	Senoufo	20 CE	30 ans	28 ans	2 CE	46 ans	38 ans	18 CE	28 ans	27 ans
	Bambara	20 CE	34 ans	30 ans	3 CE	44 ans	26 ans	17 CE	32 ans	31 ans
	Malinké	5 CE	49 ans	39 ans	3 CE	54 ans	38 ans	2 CE	43 ans	41 ans
GUINEE	Malinké	15 CE	43 ans	33 ans	5 CE	46 ans	34 ans	10 CE	41 ans	36 ans
ENSEMBLE		100 CE	34 ans	30 ans	21 CE	44 ans	33 ans	79 CE	31 ans	29 ans

CONCLUSION

A partir de la dernière série de tableaux nous pouvons constater que les processus qui ont conduit les CE à s'installer comme planteur dans la forêt de Soubré ont relevé essentiellement d'un parcours migratoire "agricole". Très peu de migrants se sont "débauchés" des chantiers forestiers, ou des blocs agro-industriels (2 manoeuvres seulement parmi les manoeuvres agricoles à temps plein) pour accéder à l'exploitation.

Cette colonisation agricole, de la région de Soubré, par ces étrangers va-t-il contribuer substituer ce type de migrations aux habituelles migrations de "travail" ?

Car il ne s'agit pas là nous l'avons vu d'un transfert direct de la migration de travail à la migration rurale.

Il est sûr, en tous les cas que c'est plutôt une sorte de transfert indirect qui s'opère ici.

L'accès à l'exploitation étant relativement aisé, la moyenne d'âge des CE relativement basse (la moyenne d'âge des CE mossi ayant accédé à l'exploitation ou campement est de 27 ans seulement alors que l'âge moyen d'accession à l'autonomie économique en Haute Volta est de 34 ans) contribue à rendre "**non** utilisable" pour la migration de travail toute une catégorie d'actifs choisissant plus jeune qu'avant d'être leur propre maître.